

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N°15 / mai 2015



Participation citoyenne

La commission de sécurité communale a décidé de mettre en place dans chaque quartier le dispositif des « voisins vigilants ». Cette participation citoyenne encourage les habitants à adopter une attitude vigilante en les associant à la protection et à la sécurité de leur propre environnement. Une convention sera établie entre les services de l'Etat et la commune. Ce dispositif conduira à adopter des comportements de nature à lutter contre la délinquance (cambriolages, incivilités, ...).

Vous êtes conviés à une réunion de présentation du projet "Participation citoyenne" **samedi 30 mai 2015 à 9h30** à la salle des fêtes. Si vous souhaitez assister à cette réunion, merci de vous inscrire en mairie par téléphone au 03 82 50 61 07 ou par courriel : mairie@volmerangelesmines.fr avant le mercredi 27 mai. Un petit déjeuner sera servi lors de la réunion.

Relevé des consommations d'eau

Le relevé de la consommation en eau potable est effectué une fois dans l'année, par un agent communal. Ce relevé a lieu, depuis 2014, à partir de fin mai et garantit une facturation établie sur la base de votre consommation réelle.

Une seconde facturation, basée sur une estimation, sera établie en fin d'année.

En cas d'absence, lors du passage de l'agent communal, celui-ci déposera dans votre boîte aux lettres un formulaire qu'il y a lieu de compléter et de transmettre à la mairie dans les plus brefs délais, y compris par mail.

Le relevé des compteurs d'eau aura lieu à partir du mardi 26 mai 2015. Merci de réserver aux agents communaux un bon accueil !

Budget 2015

Bien que les dotations de l'Etat et les subventions diminuent, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter en 2015 le taux des trois taxes communales qui s'établissent comme suit :

Taxe d'habitation : 11,80 %

Taxe foncière bâti : 12,95 %

Taxe foncière non bâti : 63,38 %

Laissons les trottoirs aux piétons!

Un trottoir est un espace réservé aux piétons. A ce titre, le Code de la Route prévoit une infraction en cas de stationnement sur celui-ci. Lorsqu'un véhicule stationne sur le trottoir, les piétons sont contraints de circuler sur la chaussée, ce qui engendre des problèmes de sécurité notamment pour nos enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Il y aura donc à l'avenir verbalisation en cas de stationnement gênant la circulation des piétons sur le trottoir. Mais la municipalité compte davantage sur le respect et le civisme de chacun que sur la répression ! Espérons qu'elle ne se trompe pas !

Tirage au sort du jury criminel 2016

Le tirage au sort de la liste préparatoire au jury criminel pour l'année 2016 aura lieu le mercredi 27 mai à 17h à la mairie. Il se fait à partir des listes électorales de Volmerange, Entringe, Escherange, Kanfen et Zoufftgen. 15 personnes seront tirées au sort (3 par commune) et avisées par un courrier de la mairie. La commission d'établissement de la liste annuelle du jury criminel auprès de la Cour d'appel de Metz choisira 5 jurés parmi cette liste.

Noces d'Or ou de Diamant

Il est porté à la connaissance des couples célébrant leurs Noces d'Or ou de Diamant et souhaitant associer la Municipalité à cet événement, qu'il y a lieu de s'inscrire en mairie.

Mercredi – Jour de marché

Le marché est un moment important de la vie de notre village. C'est un service complémentaire aux commerces sédentaires. Nous avons la chance d'avoir un marché, nous voulons le conserver. A partir du mercredi 3 juin, le marché se développe en accueillant Martine CHAILLEU-SZISZKA qui viendra proposer ses délicieuses confitures maison.

PERMANENCES DE LA FNATH Section Volmerange –Ottange et Environs.

Créée en 1921, la FNATH (Association des Accidentés de la Vie) est l'Association de défense de tous les accidentés de la vie, des malades, invalides et handicapés.

Afin d'informer et/ou d'aider toute personne intéressée et/ou concernée, la section de Volmerange-Ottange et Environs organise une permanence en Mairie de Volmerange les Mines tous les premiers mardis du mois de 9h à 11h30.

Pour éviter des attentes qui pourraient être longues il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable en appelant le 06 86 43 02 44.

La prochaine permanence aura lieu le mardi 2 juin 2015.

Réveillez le réalisateur qui sommeille en vous !

Le comité culturel municipal organise la première édition du Festival de Vidéo Amateur de Volmerange les Mines. Ce concours est ouvert gratuitement à tous, sans conditions d'âge ou de résidence. Les inscriptions auront lieu en mairie à partir du lundi 1er juin. Vous pourrez également y retirer le règlement. La date limite de dépôt des films est fixée au 31 août. Après délibération du jury, les œuvres sélectionnées seront projetées au public le vendredi 18 septembre. A vos caméras et/ou smartphones ! Montrez-nous de belles images et de belles histoires !



Dimanche 31 mai: Jour de fête dans les rues de Volmerange

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs, la Compagnie Le Vent du Riatt et la Commune de Volmerange-les-Mines sont heureux de vous inviter **le dimanche 31 mai à 17h à la salle des fêtes** à l'évènement-spectacle "**Les Weepapiers/ A la recherche de Bilbio**".

« Les Papliers sont des êtres hybrides entre le papillon et le papier. L'ancêtre Bilbio, premier livre muté en être de papier animé, inaugure cette étrange lignée. Suivant son exemple libertaire, d'autres livres ont muté et les Papliers sont partis à la découverte du monde. Bilbio a bien vieilli, et aujourd'hui est arrivé le temps de la maturité : il va vivre son ultime métamorphose et parachever ainsi le cycle poétique du papier... Les Weepapiers, cousins des Papliers à forme humaine, ont entendu dire que « Bilbio » avait choisi Volmerange-les-Mines pour sa métamorphose, mais qu'il se cache dans la ville. Ils déferlent alors dans la ville et emballent tout sur leur passage : ils invitent la population à partir à sa recherche, afin d'assister à cet événement exceptionnel !»

« **Les Ti-Weepapiers** » est un duo théâtral burlesque de 30 minutes, qui aura lieu à la salle des fêtes. Les comédiens inviteront le public à sortir pour une transition directe vers le deuxième spectacle.

« **A la recherche de Bilbio** » est une grande parade à travers la ville, ponctuée d'interventions artistiques et d'installations plastiques in situ mises en place par la compagnie, et enrichie d'interventions artistiques et plastiques amateurs. Les associations locales et les habitants ont été sollicités afin de transformer la ville.

La parade empruntera la rue des écoles, la rue du cimetière, la cité des peupliers, la rue de la mine et se terminera vers 19h dans le parc de la mine près de la caserne des pompiers. Une buvette et une restauration y seront mises en place.

De nombreuses personnes sont attendues et des problèmes de stationnement sont à prévoir. C'est pourquoi, nous vous recommandons de vous rendre à pied à la salle des fêtes point de départ du défilé.

La circulation sera interdite dans les rues empruntées par la parade à partir de 17h. Des déviations seront mises en place. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour le dérangement occasionné.

Venez nombreux participer à cet évènement exceptionnel !

Informations diverses

- La redevance assainissement perçue par la Communauté de Communes sur la facture d'eau va augmenter de 5 cents. Elle passe de 1€70 à 1€75 par m³ d'eau à partir du 1^{er} juillet 2015 (facture de décembre 2015).
- Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale : le mercredi 10 juin de 9h45 à 10h30 place de la Mairie.
- La société Bormann procédera **au balayage des caniveaux le jeudi 4 juin** (sous toutes réserves).
- Jusqu'au 27 juin prochain, l'INSEE réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Un enquêteur, muni d'une carte officielle l'accréditant, prendra contact avec quelques ménages de notre commune.
- Monsieur le Sénateur Jean-Louis Masson rencontrera les élus le jeudi 28 mai à 19 h 00, en mairie de Volmerange.



Les bonnes confitures de Martine CHAILLEU-SZISZKA